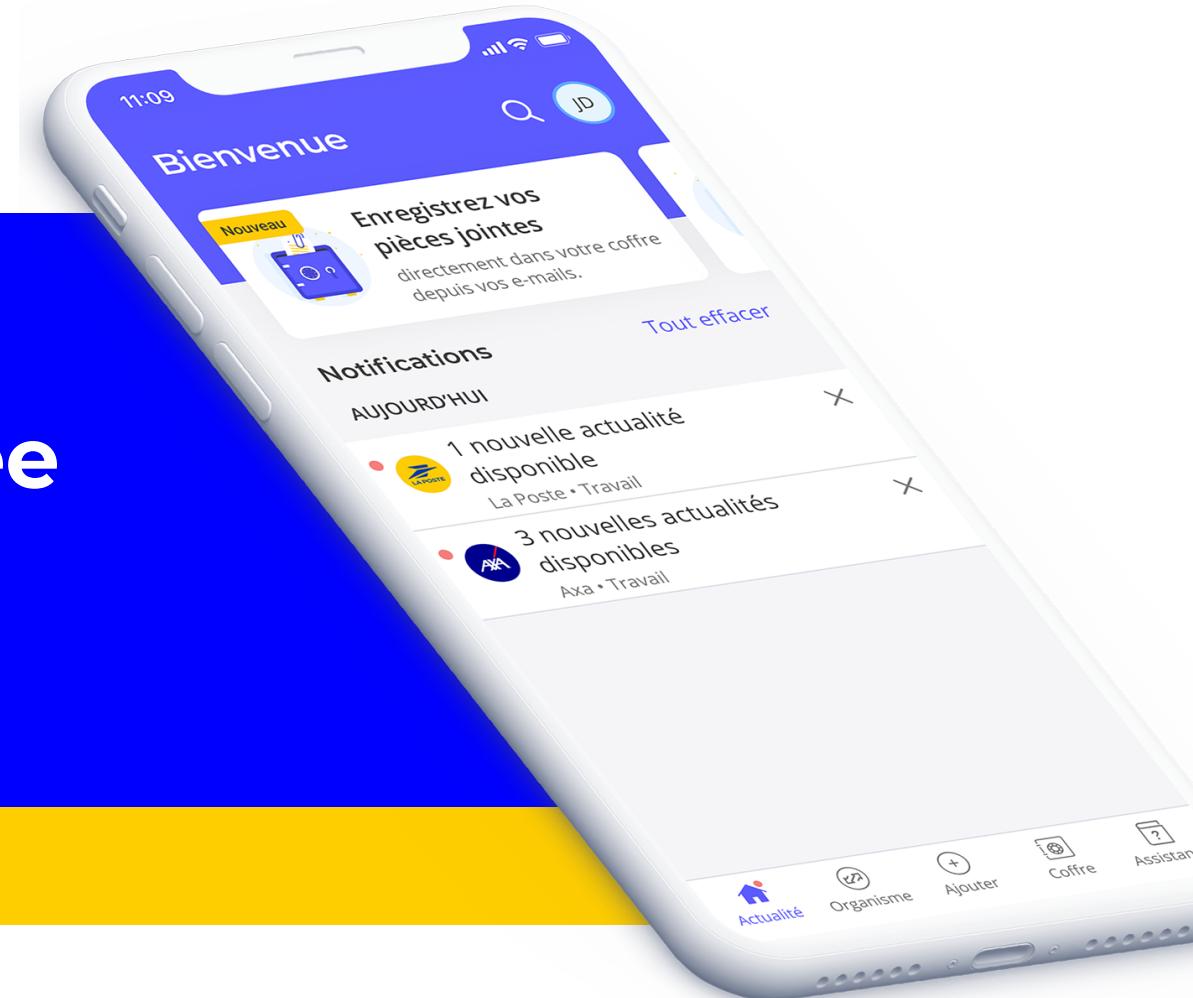


Tutoriel adhésion spontanée

Ajout d'un nouvel employeur

Tutoriel salariés – MAJ 02/10/23



Ajouter l'adhésion de son employeur
dans son Digiposte

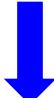


Depuis le **site web uniquement**, cliquez sur l'onglet "Organismes" de Digiposte

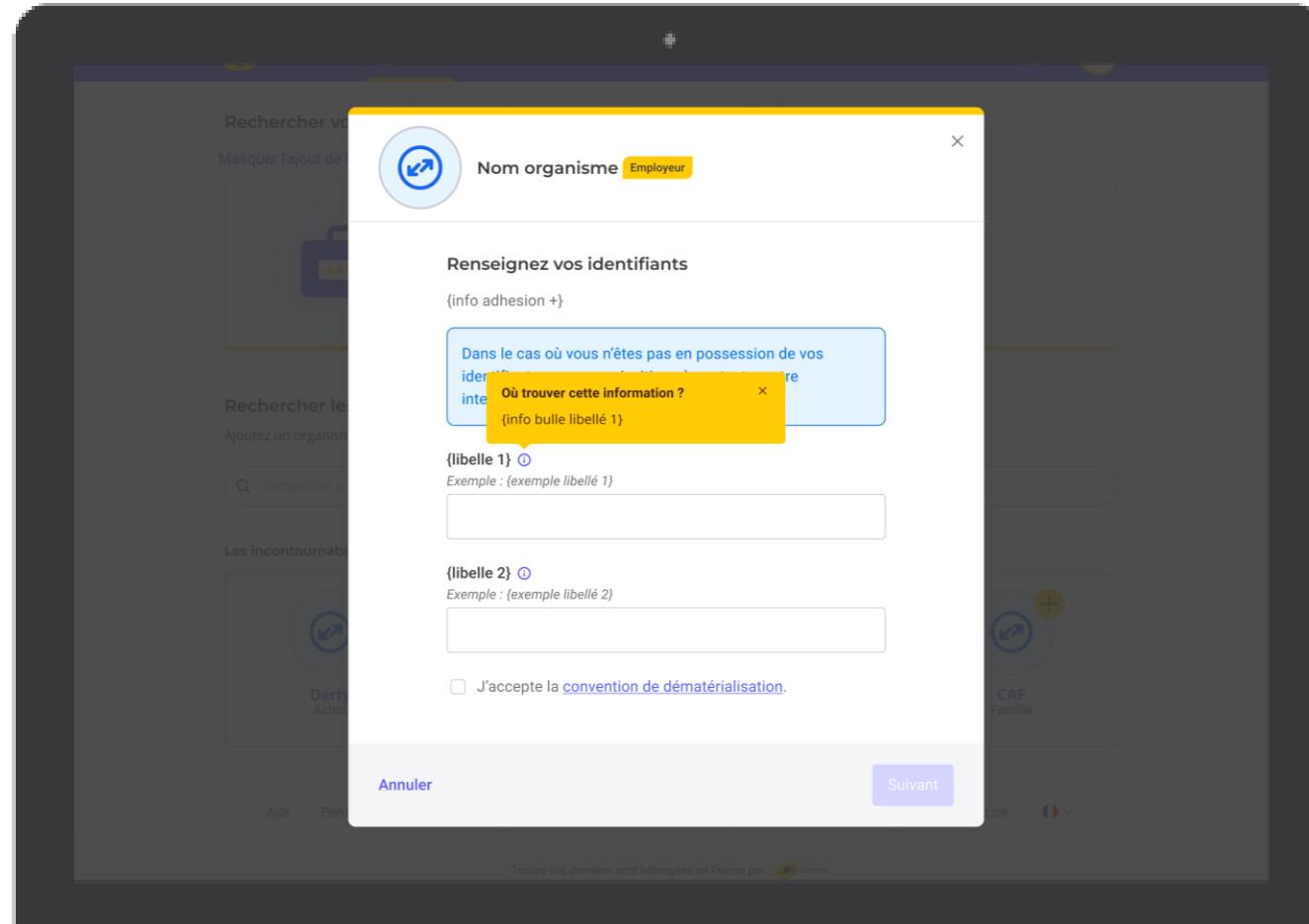
Connectez-vous à votre Digiposte.

Cliquez sur l'onglet "**Organismes**", puis sur "**Ajouter un employeur**" en bas de page.

Retrouvez votre employeur depuis la barre de recherche.



Ajouter votre employeur



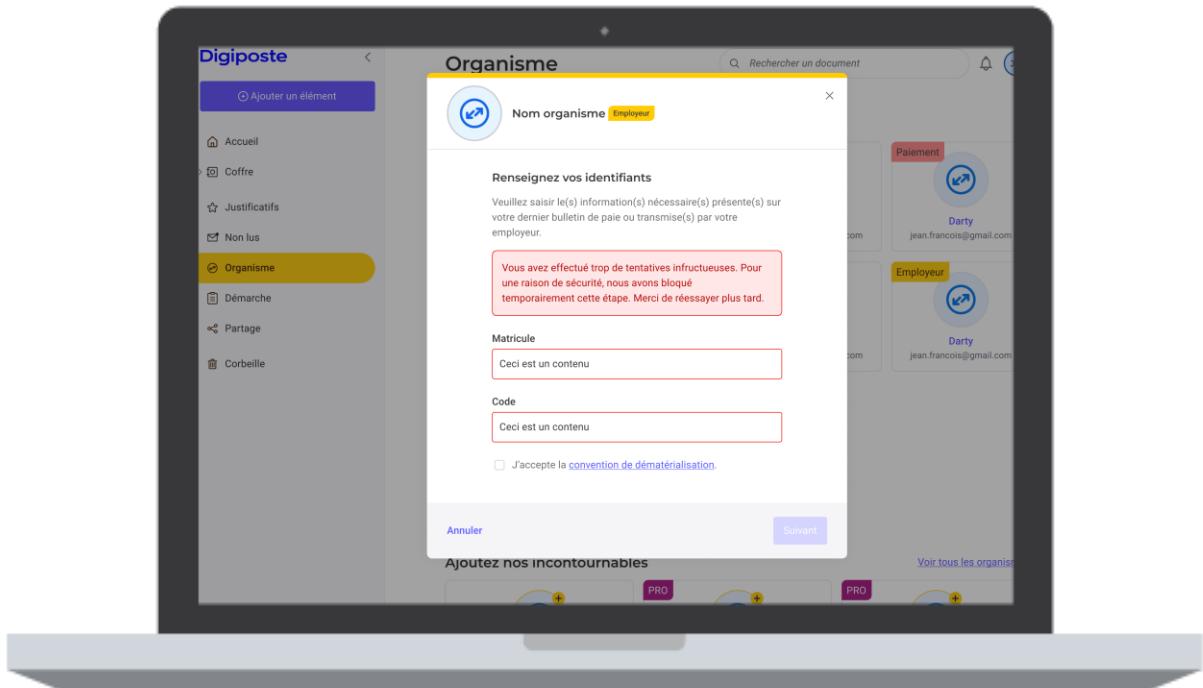
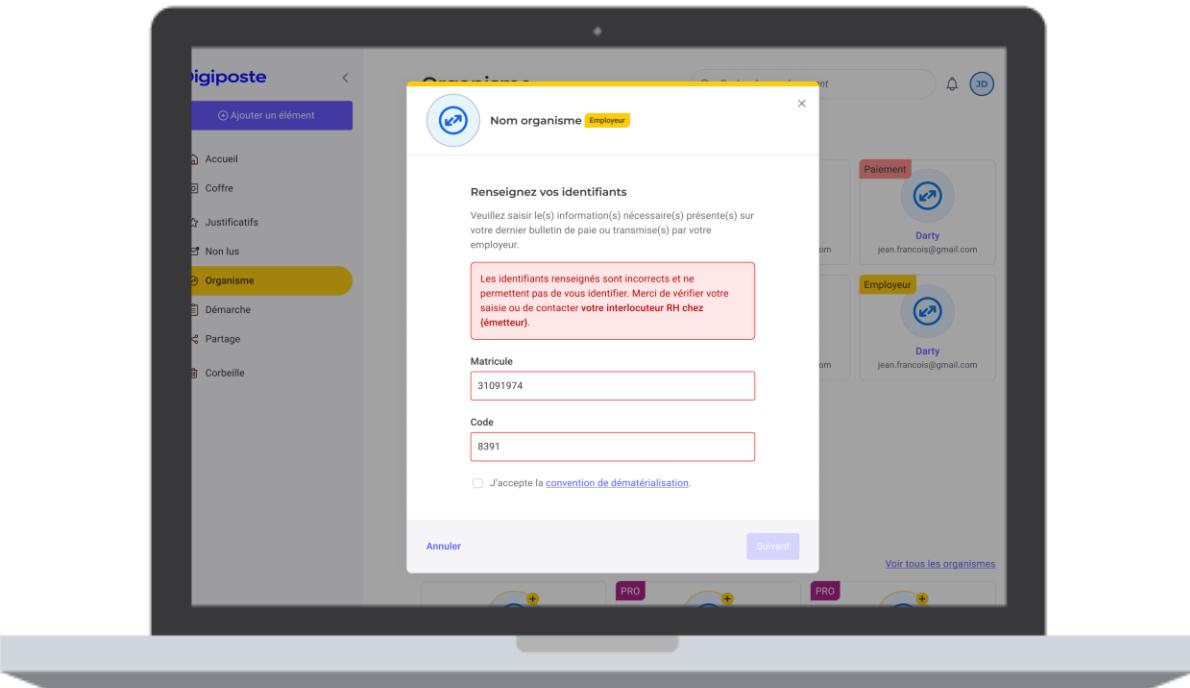
Renseignez votre matricule et code sécurité / EK

A noter : cette action n'est pas possible depuis l'application mobile. Connectez-vous sur le navigateur web de votre smartphone si vous utilisez un mobile.



Vos identifiants sont incorrects ?

Si vos identifiants renseignés sont incorrects et ne permettent pas de vous identifier, contactez votre interlocuteur RH

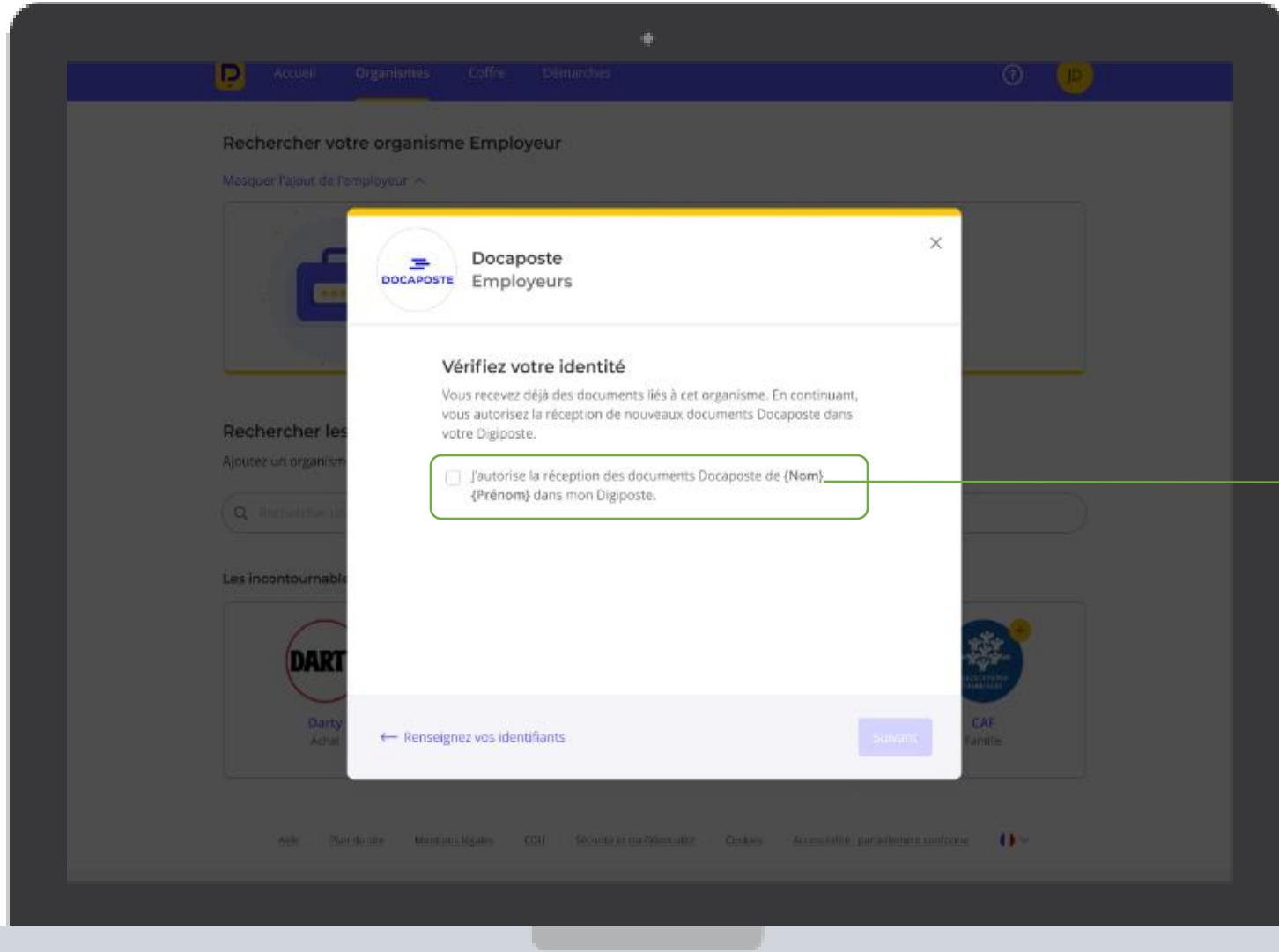


Vous avez effectué trop de tentatives. Pour une raison de sécurité, nous avons bloqué temporairement cette étape



Vérifiez votre identité

Autorisez la réception des documents de votre entreprise en cochant la case.



Si ce n'est pas votre nom qui est affiché ici, contactez votre RH sans continuer le parcours.

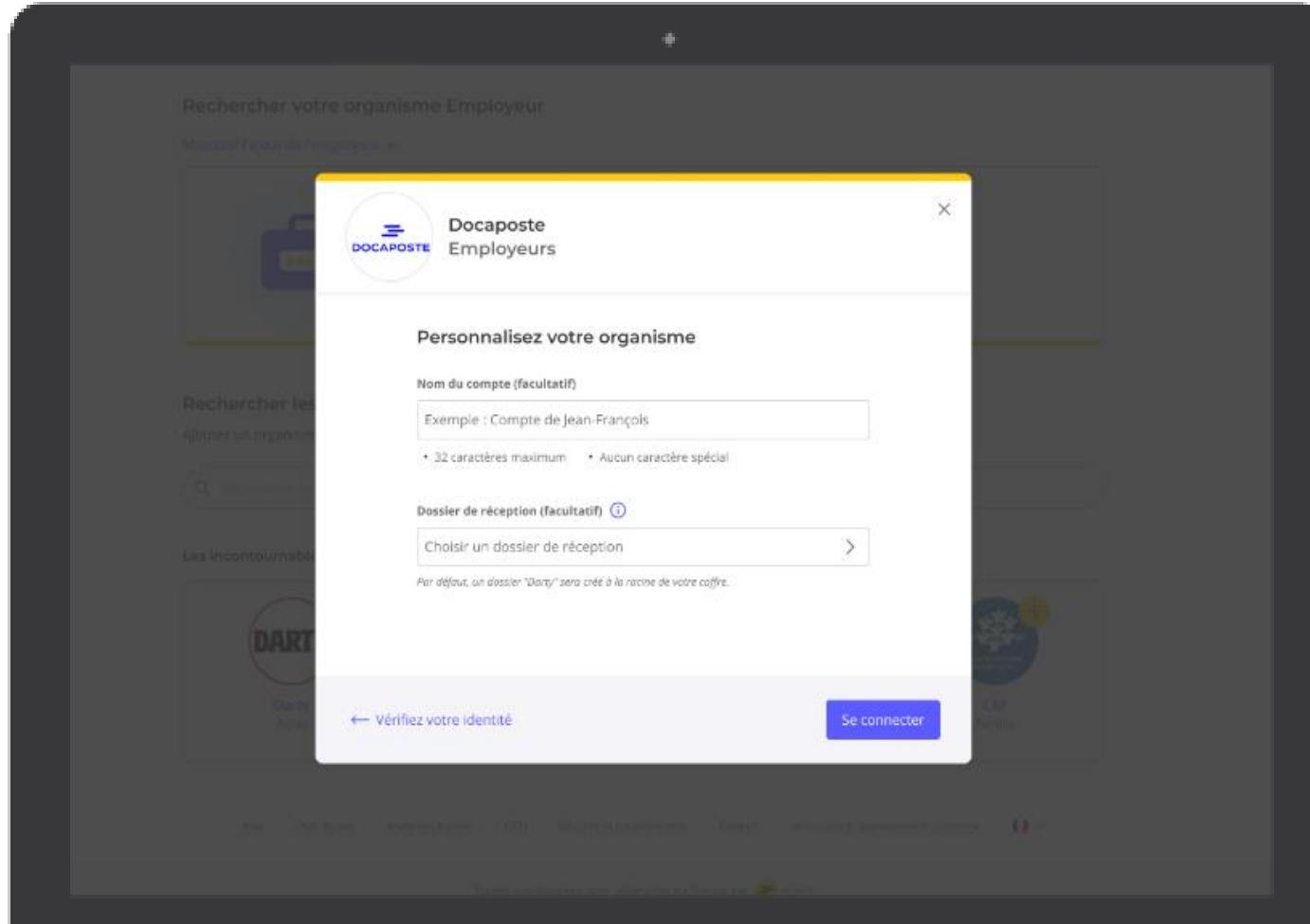


Personnalisez le dossier de réception dans votre coffre-fort

Vous pouvez personnaliser le nom du dossier de réception et identifier le dossier dans lequel vous souhaitez recevoir vos documents.

Cela peut vous permettre de distinguer plus facilement les documents reçus.

Puis cliquez sur "Se connecter"

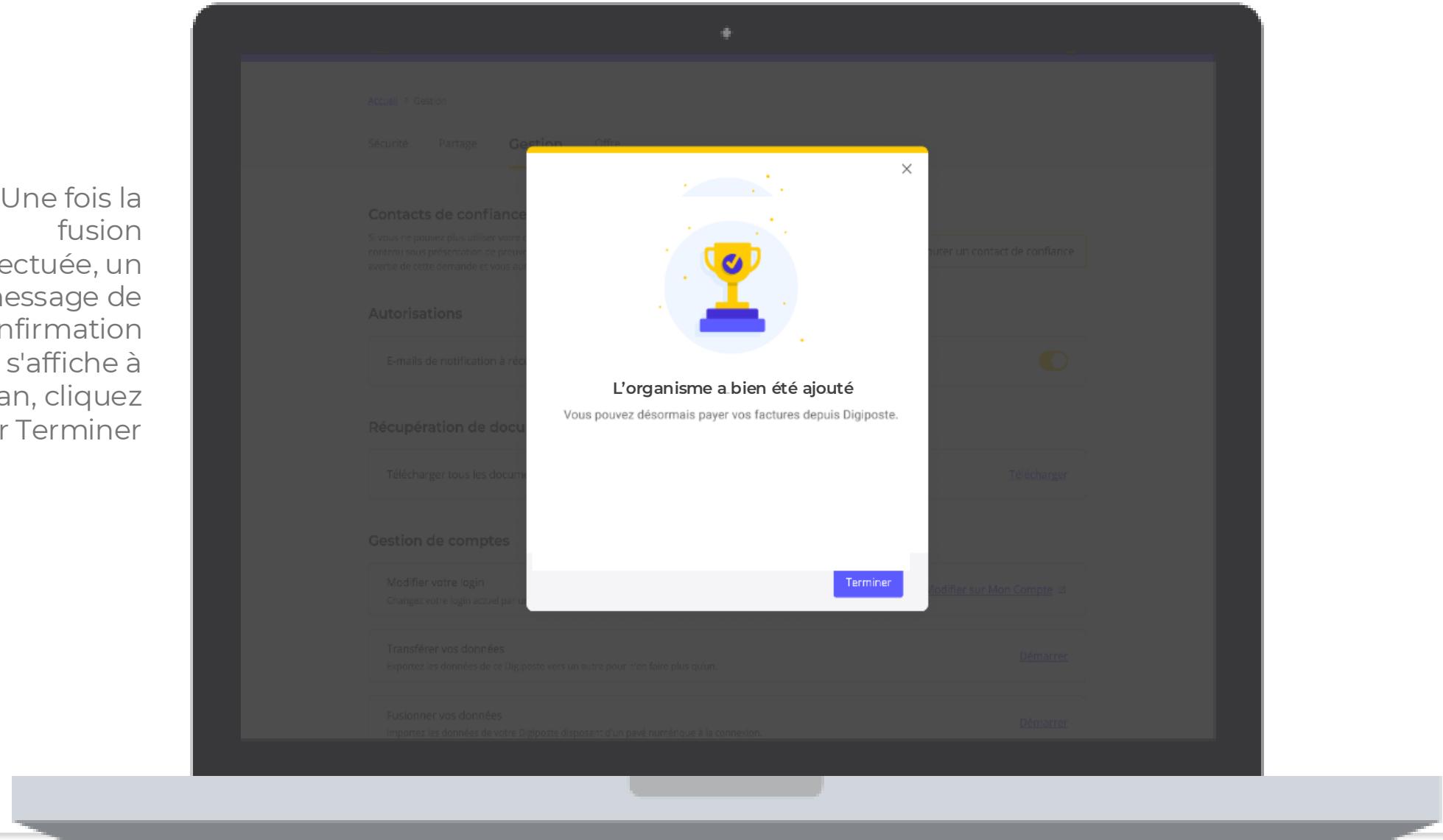




Configuration terminée

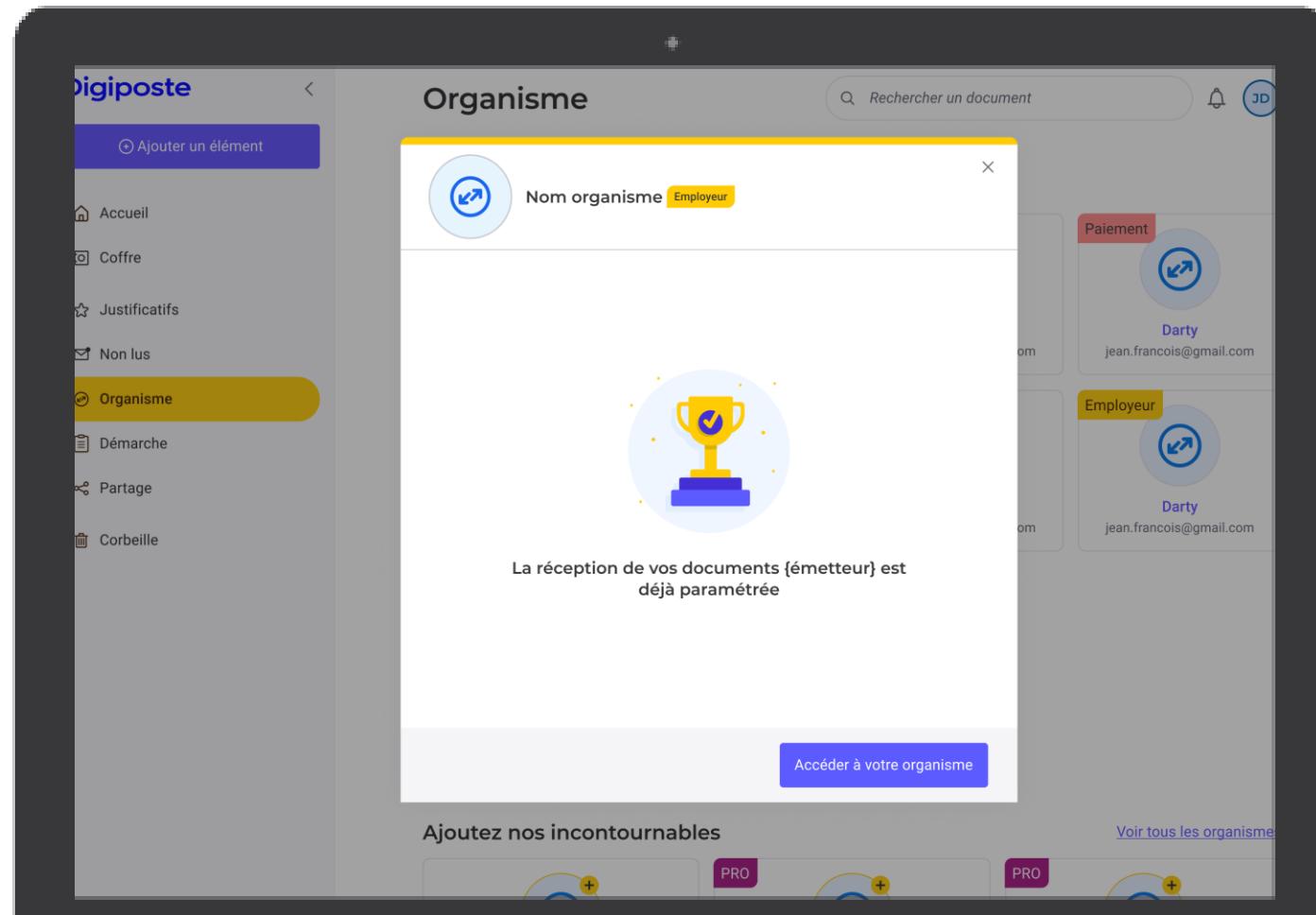


Une fois la fusion effectuée, un message de confirmation s'affiche à l'écran, cliquez sur Terminer



Votre adhésion est déjà paramétrée ?

Vous pouvez visualiser les documents disponibles liés à votre employeur



Les avantages de Digiposte : pérennité, sécurité et expérience salarié simplifiée

Un coffre-fort numérique personnel

Avec le classement automatique des documents dans le répertoire employeur déjà existant

Une capacité de 5 ou 30 Go gratuit d'archivage pour des documents personnels autres que professionnels.

Une solution sécurisée, hébergée en France

Hébergement des données dans des Datacenters du Groupe La Poste

Vous bénéficiez d'un accompagnement adapté à vos besoins

Notification automatique à chaque réception de nouveau document

Une utilisation facilitée et une interface optimisée

Réception de tous ses documents RH et accès aux documents partout, tout le temps avec l'**application mobile gratuite**.

